



Quand le fumier met les gaz...

D'ici à 2020, le fumier des 1 400 chevaux de Maisons-Laffitte ne prendra plus la direction des champignonnières du Saumurois. Mais il sera transformé en énergie. Une idée à suivre ?

Pierre-Louis AUGEREAU

redac. saumur@courrier-ouest.com

Que faire du fumier de cheval ? La question ne date pas d'hier. Sa réponse explique notamment pourquoi le champignon « de Paris » est principalement cultivé dans la région saumuroise.

Au XIXe siècle, on cultivait le champignon de couche sur du fumier de cheval dans les catacombes parisiennes. Mais lors de la construction du métro, on commença à le délocaliser dans le Saumurois, car dans cette région on trouvait à la fois des galeries souterraines et beaucoup de chevaux.

Aujourd'hui encore, une partie de l'apport en fumier des champignonnières du Saumurois vient de la région parisienne. Plus précisément de Maisons-Laffitte, la « cité du cheval » qui compte près de 1 400 chevaux de selle ou de course.

Mais ça devrait changer dans les années qui viennent. Il y a quelques jours, la mairie de Maisons-Laffitte et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) ont signé un accord de partenariat dont le but est de « valoriser cette ressource locale ».

12 tonnes de fumier par an et par cheval

Plutôt que de servir à la culture des champignons, le fumier de

Maisons-Laffitte doit permettre à terme de faire rouler des voitures. Ça ne se fera pas du jour au lendemain. Mais les premiers tests en laboratoire débiteront cette année. L'objectif consiste à associer le fumier de cheval aux boues d'épurations de l'usine d'Achères (Yvelines), la plus grande station d'épuration de l'Île de France. La technique de la méthanisation doit permettre de produire du biométhane, une énergie renouvelable qui permet les mêmes utilisations que le gaz naturel. Il devrait pouvoir servir, dès 2020, à faire rouler des véhicules de la Ville de Maisons-Laffitte. Dans les colonnes du Parisien, Philippe Liégeois, conseiller municipal en charge du développement durable, qualifie le projet d'« ambitieux mais stimulant ». Il précise que l'opération vise aussi « à aider la filière équine actuellement en difficulté en participant notamment à moderniser son image ».

À Saumur aussi, le fumier produit à l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) prend le chemin des cultures de champignons.

L'Institut abrite environ 350 chevaux. Un camion vient récupérer leur fumier deux à trois fois par semaine.

Sur le site internet des Haras Nationaux, on apprend qu'un cheval produit en moyenne 12 tonnes de fumier par an, selon le mode de

curage et la litière utilisée (la quantité varie en fait de 7 à 14 tonnes). Il ne faut pas en effet prendre uniquement en compte les excréments, mais aussi la paille auxquels ils sont mélangés. Si on fait le calcul, ça représente tout de même la bagatelle de 4 200 tonnes par an rien que pour l'IFCE, et de près de 17 000 tonnes par an pour tous les chevaux de Maisons-Laffitte. De quoi produire plein de champignons, ou de faire le plein d'énergie...

Dans l'immédiat, il n'est pas prévu que le fumier des chevaux de l'IFCE change de destination.

Contrairement à celui de leurs homologues de la région parisienne, il peut être en effet utilisé quasiment sur place et ne nécessite donc pas de longs trajets en camions, synonymes de coûts supplémentaires et de pollution.

Les côtés « protection de l'environnement » et « développement durable » sont ainsi saufs. ■